

# L'Action

Toumbé dessus ! Escraas lous ! (CYRANO)

LE NUMERO: CINQ SOUS  
PAR AN: DEUX DOLLARS

DIRECTEUR:  
**JULES FOURNIER**

MONTREAL  
72, Rue SAINT-GABRIEL, 72.  
Téléphone: Mah

## Documents pour l'Histoire de la Pensée Française au Canada

### Texte complet de la correspondance échangée entre M. Olivar Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Brosseau, président d'un Comité nommé par les protestataires du 10 septembre

Où l'on saura quelles sont ces "explications" fournies par M. Asselin au Comité, admises par le Comité, et dont il est fait mention dans la correspondance déjà publiée

### NOUVEAU MANIFESTE DE M. ASSELIN sur la Pensée française et l'orientation à donner à la Société Saint-Jean Baptiste

Les journaux ont annoncé, ces jours derniers, le règlement des difficultés survenues dans la Société Saint-Jean-Baptiste à la suite de la fameuse interview donnée à l'Action, le 26 juillet dernier, par M. Olivar Asselin. Le public a pu connaître, par la même occasion, les deux lettres échangées à ce sujet entre M. Asselin et M. l'abbé Brosseau—celui-ci secrétaire d'un comité de cinq nommé par les protestataires de la réunion du 10 septembre.

Dans l'une et l'autre de ces lettres, il est fait mention d'explications écrites fournies par M. Asselin et acceptées par le Comité. On sera peut-être curieux de savoir quelles étaient ces explications. L'Action est d'autant plus heureuse d'en publier le texte, que ses lecteurs sont les seuls, ou à peu près, qui aient jamais su exactement ce que M. Asselin avait dit dans son interview. Elle l'est encore pour une autre raison, et c'est que la dernière lettre de M. Asselin à M. l'abbé Brosseau, justement interprétée par la plupart comme un sacrifice d'amour-propre personnel à l'intérêt de la Société, pourrait être interprétée par un certain nombre plutôt comme un sacrifice de dignité personnelle à l'intérêt personnel.

Pour écarter définitivement et d'un seul coup pareille supposition, il nous suffira de reproduire, côte à côte avec les autres pièces du dossier, ces explications encore inédites, et qui forment, précisément, la base du règlement annoncé par les journaux. On aura donc ici dans le même chapitre:

I.—Le vote de censure du 10 septembre;

II.—La lettre de M. le Dr Baril à S. G. Mgr Bruchési au sujet de ce vote;

III.—La réponse de Mgr Bruchési à M. le Dr Baril (datée du 17 septembre);

IV.—La lettre d'explications de M. Asselin au Comité (datée du 23 octobre);

V.—La deuxième lettre de M. Asselin au Comité (datée du 18 novembre);

VI.—La réponse du Comité (datée du 19 novembre).

Ceux qui, ayant déjà pris connaissance de l'interview de M. Asselin, auront la patience de lire ou de relire l'une après l'autre toutes ces pièces, verront que si la paix a pu se rétablir dans la Société, elle ne s'est rétablie au dépend de la dignité de personne.

Ceux-là pourront au surplus se vanter d'être les seuls à pouvoir juger sainement de toute l'affaire, puisqu'ils seront les seuls à en connaître les premiers éléments. Faut-il en effet ajouter que, pas plus aujourd'hui qu'en ces derniers temps, le public ne saurait attendre des journaux quotidiens la moindre information sérieuse à cet égard? On sait avec quelle unanimité ces journaux (1) se sont abstenus, même lorsqu'ils critiquaient le plus sévèrement, de citer cette fameuse interview du 26 juillet, ou même de la résumer. Avec leur mauvaise foi ou leur... timidité coutumière, ils n'en feront guère plus aujourd'hui pour le manifeste complémentaire de M. Asselin. Vous verrez

(1) Le Canada excepté.

que pas un seul d'entre eux—si ce n'est peut-être le Canada—ne voudra souffler mot de la lettre du 23 octobre, pourtant essentielle à l'intelligence de la question. C'est une raison de plus pour nous de la publier avec les autres.

De cette lettre, l'Action se permettra de féliciter ici, bien hautement, à la fois M. Asselin et le Comité: M. Asselin de l'avoir écrite et le Comité de l'avoir acceptée. Voici maintenant les pièces—TOUTES les pièces:

### I.—Vote de censure du 10 septembre

Ayant pris connaissance d'une interview du président général de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal se rapportant à la collecte du Sou de la Pensée Française, interview publiée dans l'Action du 26 juillet 1913, commentée par quelques journaux et mise en brochure depuis cette date, nous croyons que cette interview est très regrettable, parce que tant par le fond que par la forme, elle est de nature à blesser les sentiments de la population canadienne-française et catholique et nous considérons qu'il est du devoir des membres de la société de décharger leur responsabilité en la désavouant en tant que la société est concernée.

### II.—Lettre de M. le Dr Baril, président de l'Association Catholique de la Jeunesse, à S. G. Mgr Bruchési

Monseigneur, Le 26 juillet 1913, M. Olivar Asselin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, donnait au journal l'Action une interview qui avait pour titre "Le Sou de la Pensée Française". L'interview a été publiée en brochure depuis cette date.

Au cours d'un mémoire très élaboré dans lequel le "Comité exécutif du Sou de la Pensée Française" faisait rapport de son travail au Comité général qui l'avait nommé, il dégagea sa responsabilité de cette interview qui, suivant sa propre expression, "était tant par le fond que par la forme de nature à blesser les sentiments de la population canadienne-française catholique." Le Comité général adopta le rapport et vota la censure.

Cette protestation, en dépit de l'attitude de M. V.-E. Beauré, restant sans écho au bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste, un certain nombre de membres et moi-même pensâmes qu'il était de notre devoir d'en appeler à une assemblée générale afin de donner à la Société l'occasion de désavouer la déclaration faite par le président général, déclaration qui modifiait le caractère de la Société Saint-Jean-Baptiste, compromettait la dignité nationale, renfermait des injures graves à l'adresse de l'autorité religieuse et menaçait de voter à l'insuccès toutes les oeuvres entreprises au

nom de notre Société. En somme, nous estimions comme aujourd'hui que l'interview de M. Asselin était très regrettable et méritait censure.

L'assemblée a eu lieu, l'assistance a ratifié notre attitude à l'unanimité, la minorité s'étant retirée de la salle après que le vote eût été appelé.

Mais aux arguments que nous avons essayé de faire valoir on a répondu que nous étions des hypocrites qui faisons du zèle, que nous avions grandement tort de vouloir semer la discorde au sein de la Société par une intervention intempestive, puisque Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, aumônier général de la Société, n'avait pas même jugé à propos d'élever la voix.

Beaucoup de gens enfin, que je veux croire sincères, nous font encore la même observation. Aussi, au nom d'un certain nombre de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, je viens demander à Votre Grandeur si vraiment nous avons fait preuve d'un zèle exagéré, alors que nous avions conscience de remplir simplement notre devoir.

Nous prions Votre Grandeur de daigner nous éclairer et donner une direction à notre action.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de mes sentiments très respectueux.

G.-H. BARIL, M.D.

### III.—Réponse de Mgr Bruchési à M. le Dr Baril

Archevêché de Montréal, Montréal, 17 septembre 1913.

Cher Monsieur Baril, Je n'hésite pas à répondre à votre question. L'attitude que vous avez prise, vous et d'autres membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, à la suite d'une publication que je ne sais comment qualifier, vos affirmations si franches, les principes que vous avez défendus, ont mon approbation la plus entière.

En présence des insultes, des sarcasmes et des faussetés contenues dans ce pamphlet, j'ai gardé le silence. N'a-t-on pas compris ce que ce silence signifiait? Je me demandais si jamais pareil langage avait été tenu par un catholique à l'égard de l'autorité religieuse? Les administrateurs de notre Université, dont font partie tous les évêques de la Province ecclésiastique de Montréal et les plus honorables citoyens, étaient aussi indignement insultés.

Ecole de patriotisme, notre Société nationale n'avait toujours également paru une école de dignité et de respect. Il me sembla qu'elle venait de recevoir un coup qui l'humiliait profondément. C'était à ses directeurs et à ses membres qu'il appartenait de la relever de cette humiliation. J'ai donc attendu avec patience, me réservant de parler quand l'heure opportune serait venue.

C'est vous, Monsieur, qui avez donné le mot d'ordre. C'est vous qui avez compris la protestation à faire et le devoir à accomplir. Je ne puis que vous en féliciter, et quelles que soient les épithètes qu'on s'est permis d'attacher à votre geste, moi je vous dis, ainsi qu'à ceux qui ont marché avec vous: Vous avez agi comme des catholiques convaincus et des hommes de coeur. Tous les Canadiens français soucieux de leurs intérêts les plus graves devraient vous soutenir.

La Société Saint-Jean-Baptiste, qui est une société nationale, est en même temps une société catholique. Elle restera cela ou elle cessera d'être. Sa charte civile lui donne droit à ce titre glorieux, et c'est ce qui la met en harmonie parfaite avec les enseignements et les formelles directions les plus récentes du Saint-Siège. A l'avenir comme par le passé, toutes les oeuvres intellectuelles, moralisatrices, charitables, sociales qu'elle entreprendra recevront l'en-

couragement le plus efficace du clergé. L'archevêque de Montréal qui est de droit son aumônier général sera, elle peut en être assurée, son plus zélé protecteur et son fidèle ami. Ne l'a-t-il pas prouvé lorsque, récemment, il donnait son entière sympathie au mouvement organisé pour aider nos compatriotes d'une autre province, dans la légitime revendication de leurs droits? Si les prêtres ont fait preuve d'un dévouement qu'on a été forcé de reconnaître, c'est qu'ils avaient suivi la direction de leur Ordinaire.

Mais ce à quoi je tiens, c'est que l'on ne ravisse pas à notre Société nationale son vrai caractère, et je viens aujourd'hui mettre ses membres en garde contre toutes les mesures et les sourdes menées qui auraient pour but de le lui enlever.

Un mot maintenant, d'une question incidente. On a attaqué, tout à coup, avec un acharnement incompréhensible, une coutume introduite depuis longtemps, pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste: celle de faire figurer dans le cortège de quelque processions un enfant et un agneau, afin de rappeler l'acte si touchant du Précurseur montrant aux foules l'agneau divin qui efface les péchés du monde. Il n'y avait là qu'un pieux souvenir évangélique dont les artistes, on le sait, se sont inspirés souvent. Quel mal y avait-il donc à s'en inspirer aussi, à l'occasion d'une fête religieuse populaire? Si la chose ne plaisait pas, il était facile de le dire en termes décents et polis. Mais l'a-t-on assez ridiculisée? A quelles descriptions vulgaires n'est-on pas descendu pour s'en moquer et la mépriser? Il y a plus: à quelle confusion et à quelles imputations grotesques n'a-t-on pas eu recours? Je vous le demande, qui parmi nous a jamais parlé de "mouton national"? Qui a jamais songé à "faire du mouton un article de foi"? Ces absurdes propos ont cependant été tenus, répétés et imprimés! En vérité, pour aller jusque-là il faut sentir que l'on a une bien mauvaise cause à défendre.

J'ai, dans le temps, donné une direction à ce sujet. Je voulais faire comprendre l'origine et le sens de l'emblème si grossièrement attaqué, afin de faire cesser des discussions futiles et disgracieuses. C'était mon incontestable droit. Tous savent comment il y a été répondu. Mais l'insulte ne répond à rien.

La crise dont je suis actuellement témoin dans les rangs de la Société Saint-Jean-Baptiste m'attriste grandement, je l'avoue. Mais elle ne saurait durer. Elle a eu ce bon effet de nous faire connaître les idées, les tendances et les sympathies jusqu'ici plus ou moins cachées de certains hommes. Amis et adversaires, catholiques sincères et catholiques de nom seulement se sont révélés: il est bon qu'il en soit ainsi.

Mais la lumière, je n'en doute pas, ne tardera pas à se faire dans les esprits; et alors que l'on puisse tenter, notre Société nationale comprendra sa mission et lui sera fidèle: elle restera catholique dans ses lois, dans ses rites, dans ses oeuvres, dans la célébration de ses fêtes, partout et toujours.

Je suis heureux, cher monsieur Baril, que votre lettre m'ait fourni l'occasion de rappeler à tous ses membres leurs devoirs du moment. J'espère qu'il feront leur profit des avis que je leur donne, et comme leur archevêque et comme leur aumônier.

Pour vous, qui avez donné un si bel exemple, je vous loue encore de votre courage et je vous réitère l'assurance de mes sentiments très affectueux et très dévoués.

PAUL, Arch. de Montréal.

### IV.—Explications fournies par M. Asselin à un Comité nommé par les protestataires du 10 septembre

Montréal, 23 octobre 1913.

Cher ami, Déplorant les événements qui se sont produits depuis quelque temps dans la Société Saint-Jean-Baptiste, un certain nombre de nos amis communs m'ont demandé par votre intermédiaire si dans l'intérêt de la Société, et pour assurer le succès d'oeuvres dont nous reconnaissons tout le pressant besoin, je ne croirais pas devoir préciser sur certains points mon attitude comme président, et par la même occasion donner satisfaction à ceux qui se sont offensés du ton de mon interview à l'Action sur le Sou de la Pensée Française.

Je connais votre loyauté. J'ai pu en mainte circonstance, particulièrement dans la collecte du Sou, juger de votre dévouement à la cause de la pensée française en Amérique. Je n'ai donc pas objection à vous

dire, et à nos amis, comment je crois que l'harmonie pourrait se rétablir dans la Société.

Certaines questions incidentes, que dis-je, de simples phrases, des mots isolés, ont pu ressortir davantage à la lumière un peu changeante et un peu traquée de la polémique, mais en donnant mon interview, je m'étais proposé pour premier, je pourrais dire pour unique objet, de défendre le mouvement de la Pensée française contre les attaques que son nom même lui avait values.

On a prétendu et l'on prétend encore que l'oeuvre aurait dû se réclamer de la pensée canadienne-française.

Au Canada, quand les Canadiens-Français sont attaqués, ce n'est pas comme Canadiens, mais comme Français. Pour rapprocher sur le terrain national les différents groupes français d'origine ou d'affinité canadienne, la Société Saint-Jean-Baptiste doit proposer une formule acceptable à tous les groupes; or, la seule chose qui puisse unir aux Canadiens-Français, pour une action commune, les Acadiens-Français, qui ont toujours tenu à leur dénomination propre, et les Franco-Américains, qui pour un bon nombre ont pris leurs lettres de naturalité américaine, c'est ce qu'ils ont de commun, c'est-à-dire la langue, la pensée française.

Que dans le cas particulier qui nous occupe, ou même en soi, pensée française implique anticléricalisme, ne se sentent pas davantage.

Certains ont vu une marque de dédain à l'adresse de la religion dans ce passage de mon interview:

"Tout en servant incidemment, et avec joie, la cause de l'enseignement catholique, nous luttons de notre mieux pour la langue, pour l'esprit français."

"Incidentement": donc, comme une cause négligeable, me disait à moi-même un des organisateurs de l'assemblée de protestation du 10 septembre, jeune homme profondément estimable, mais dont la passion égarait le jugement. Faut-il faire observer que c'est le français et non le catholicisme, qui est attaqué à l'heure actuelle en Ontario; que les écoles catholiques où le français ne s'enseigne pas sont bien traitées, et par l'Etat, et par l'Orangisme; que par conséquent, avec quelque joie que nous ayons servi la cause de l'enseignement catholique, nous défendions d'abord et principalement l'enseignement français? C'est tout ce que j'ai voulu dire, et qui prétendra que j'aurais pu dire autre chose? Du reste, en mettant notre oeuvre au service d'écoles françaises catholiques, nous prouvions assez que nous faisons du catholicisme un des traits essentiels du caractère national canadien-français, et que, pour nous comme pour nos pères, la Pensée française, c'était tout simplement le droit de parler en français, d'agir, si je puis dire, en français.

Pas plus en France qu'ici la pensée française n'est le monopole de tel ou tel groupe religieux ou philosophique: si le Canada français doit alimenter en France sa vie intellectuelle, — et, pour ma part, je ne crois pas que cette nécessité puisse se constater devant la disparition graduelle ou l'existence du français dans les administrations, la législation, le commerce, l'industrie, la plupart des professions et des métiers, et combien d'autres domaines! — il ne tient qu'à lui de le faire aux sources encore si nombreuses et si vives où la pensée française se confond avec la pensée catholique.

Quiconque n'admet pas ces vérités différencielles avec moi sur ce qui, à mon sens, doit être à la base de notre action nationale. Consciencieux ou inconscient, et que ce soit par des procédés de tendance, des distinctions ou des réticences, il travaille contre l'intérêt français en Amérique — c'est-à-dire et tout à la fois l'intérêt canadien-français, l'intérêt acadien-français, l'intérêt franco-américain. Entre lui et moi il y a un écart que je ne puis franchir, et que rien n'y fera franchir—moins que tout le reste la perspective d'une paix qui serait pour la Société le retour au sommeil de plomb dont nous croyions l'avoir tirée, la mort sans gloire et sans espérance.

Quant aux soupçons de sectarisme anticatholique qu'on a essayé d'accumuler sur mon compte personnel, je crois que, les blessures d'amour-propre cicatrisées et la passion refroidie, ceux-là même qui les ont conçus seront les premiers à en rougir. Quelque liberté d'opinion que j'aie réclamée pour moi et pour les autres dans les questions secondaires, et quelques fautes que j'aie d'ailleurs pu commettre, il y a un

témoignage que je crois que je puis me rendre: c'est de n'avoir jamais manqué à l'appel quand il fallait se porter au secours d'une minorité catholique opprimée; et si cela n'est pas une preuve irréfutable d'orthodoxie, cela est au moins l'indice d'un certain attachement à la cause de la liberté de conscience.

En écrivant—toujours à propos du Sou de la Pensée française — que la Société devait être avant tout nationale, je n'ai pas voulu dire et je ne vois pas comment l'on a pu comprendre que je voulais dire qu'elle ne devait pas tenir compte de l'intérêt religieux: j'entendais seulement—à l'encontre des partisans d'une certaine Pensée catholique française—que pour toute société nationale, catholique ou non, il y a des questions où l'intérêt religieux n'est pas nécessairement mêlé, où l'on a tort de toujours le vouloir mêler. Si vous lisez le Statut de la société du parler français au Canada, vous verrez que cette société n'exige pas de ses membres qu'ils soient catholiques. Est-ce à dire que la Société du Parler français mette, suivant l'expression de l'Action Sociale, "les intérêts temporels avant les spirituels et éternels"? L'on veut que la Société Saint-Jean-Baptiste soit une société catholique. Moi aussi; tout ce que je demande, c'est qu'elle le soit en matière de dogme seulement. Qu'y a-t-il là sur quoi nous ne puissions nous entendre?

Mon interview a aussi été critiquée pour ce que j'y disais de la pratique de promener au 24 juin un agneau par les voies publiques, et pour les insultes dont j'aurais gratifié les administrateurs de l'Université Laval, et parmi eux tous les évêques de la province ecclésiastique de Montréal.

L'Action Sociale, qui a bien consacré une demi-douzaine de ses colonnes à la question de l'agneau, disait dans son numéro du 4 septembre:

"Que l'on trouve inopportune, dans telle circonstance déterminée, l'idée de représenter notre patron national par un personnage vivant, qu'il faille éviter que cette représentation soit trop vulgaire, que l'on recule devant les difficultés matérielles de cette représentation et que l'on critique la manière dont elle a été mise à exécution, tout cela est bien permis à tout le monde. Il y a en effet une différence facile à saisir, entre la critique d'une idée, que l'on tourne en ridicule, et la critique de la manière dont cette idée est représentée accidentellement, dans tel cas déterminé."

Je concède tout cela, et pourquoi m'y retournerais-je, puisque j'avais moi-même écrit:

"Admettons qu'en matière patriotique il faille tenir compte de la signification traditionnelle des symboles; que saint Jean-Baptiste et son agneau, représentant, semble-t-il. (J'aurais ajouté ici: dans nos processions, si j'avais pu prévoir à quel point les casuistes de l'Action Sociale poussent leur épulage) le rôle de précurseur de la foi jouté en Amérique par le peuple canadien-français, doive pour cette raison continuer de figurer dans les processions du 24 juin: est-ce à dire qu'au moins LE MODE DE FIGURATION du saint ne puisse se discuter?"

L'aumônier de la Société déclare qu'il n'a jamais songé à faire un article de foi de la présence de l'agneau dans la procession du 24 juin; que pour affirmer qu'il l'a fait il faut avoir une bien mauvaise cause à défendre. Cela me satisfait, et pourquoi non, puisque loin de me moquer de l'emblème religieux j'avais expressément, dans le passage ci-dessus, et suivant le mot de l'Action Sociale, distingué de "l'idée" religieuse symbolisée par l'enfant et l'agneau dans l'iconographie chrétienne, l'agneau vivant qu'on promène par les rues, c'est-à-dire "la manière dont cette idée est représentée accidentellement", dans un "cas déterminé".

Pour montrer qu'on peut trouver l'Université Laval inférieure et n'en être pas moins bon Canadien-Français, j'ai rappelé, en même temps qu'une opinion relativement récente de M. Bourassa, certaine boutade que j'avais moi-même décochée aux administrateurs de l'Université à propos de leur refus de se vendre à la Ville pour \$500,000. Comme, en rappelant cette boutade, je voulais seulement montrer l'illogisme de ceux qui l'avaient lue sans y trouver à redire et qui maintenant ne pouvaient souffrir qu'on critiquât l'Université, je n'ai pas cru nécessaire de la reproduire dans son contexte. Cela m'eût pourtant suffi pour prévenir l'accusation à laquelle je me suis vu en butte depuis, d'avoir insulté tous les administrateurs de l'Université, et par

# Documents pour l'Histoire de la Pensée Française au Canada

(Suite de la première page)

20 Que, tout en jugeant cet acte sévère, j'ai excepté de mon jugement, de façon générale, une partie des administrateurs, et nommément le représentant de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal au Conseil, M. le chanoine Dault.

L'oeuvre du Sou de la Pensée française représentait pour nous, les partisans de l'action sociale et patriotique, l'aboutissement de plusieurs années d'effort patient et je ne craignais pas de dire, désintéressé, devant le spectacle d'une race qu'on se désamait à remuer pour la défense de son existence, et qui répond par une souscription de \$15,000, j'ai été justement sévère pour les fendeurs de cheveux, je m'en applaudis; mais si dans quelque exposé ou dans quelque jugement j'ai été injuste pour de sincères amis de notre oeuvre, je le regrette. Si j'ai blessé dans leur sottise ces bons gens qui ne souscriraient pas une piastre pour la défense de l'école française d'Ontario, et qui mettent \$200 sur un char allégorique pour avoir le bonheur d'y voir figurer leur mioche, je m'en applaudis; mais si j'ai pu également, par certaine truculence verbale bien explicable, vous l'admettez, chez un ancien pamphlétaire, blesser, dans un certain nombre de bons patriotes, un attachement sincère et désintéressé à la tradition de l'agneau, je le regrette. J'ai cru de mon devoir, pour expliquer le chiffre navrant de la recette, de constater que l'allocation de S. G. Mgr Bruchési sur l'agneau avait été à tort exploitée contre nous par les adversaires de la Pensée française; si j'ai pu par là mettre encore mieux en lumière la mauvaise foi ou l'ignorance de certains journalistes, je m'en applaudis; mais si j'en ai dans mes paroles une raillerie à l'adresse de Mgr l'Archevêque, ou seulement le dessein de manquer au respect dû à Sa Grandeur, je le regrette. Que pourrais-je vous dire de plus, si ce n'est que dans mon interview je n'ai jamais songé à parler comme président, et qu'il n'y a pas de sacrifice personnel que je ne fusse disposé à faire pour le bien de la Société—sauf celui de ma dignité.

Sur le nom même de l'oeuvre de la Pensée française, je le répète, je n'admets pas que les opinions se partagent dans la Société; si nous ne pensions nous entendre là-dessus, ce serait que le byzantinisme a détruit chez les Canadiens-Français jusqu'à l'instinct de la conservation, et je ne voudrais pas, pour ma part, travailler au salut d'une race qui montrerait ainsi qu'elle ne veut pas se sauver elle-même. Je ne pourrais, et vos amis, j'en suis sûr, ne pourront pas davantage admettre que l'on prétexte les derniers événements pour reléguer l'oeuvre aux oubliettes: des oppositions qui se sont multipliées avant mon interview je ne suis pas responsable, et l'on n'en doit pas tenir compte, si ce n'est pour tenter de les calmer par la persuasion, comme Beaupré, vous, d'autres et moi l'avons fait sur des tons et avec des arguments différents, mais tous avec le même résultat; et quant aux autres, si c'est vraiment mon interview qui les a suscitées, je ne vois pas pourquoi elles persisteraient, l'oeuvre étant reprise d'un commun accord par les éléments de la Société qui se combattent aujourd'hui. Il ne faut pas, sous prétexte de rétablir l'harmonie, faire le jeu de ceux qui, par raison politique ou autre, veulent entraver l'union des différents groupes français de l'Amérique du Nord. Et qui nous blâmera de notre attitude? Assurément pas notre aumônier, qui le 14 juillet dernier s'exposait aux pavés de la Vérité, en célébrant une messe à bord des vaisseaux français, et, vers le même temps, se faisait traiter de *francisson* par la Croix, en souscrivant \$100 à ce que celle-ci appelle "la statue de la Marianne républicaine et révolutionnaire" et qu'avec Monseigneur nous appelons plus respectueusement la statue de la France.

L'oeuvre de la Pensée française telle que nous l'entendons comprend forcément le soutien des minorités françaises des autres provinces par la majorité française du Québec. Quoi qu'il advienne de moi, cher ami, nul ne pourra m'enlever l'honneur d'avoir fait accepter cette idée à un si grand nombre de nos compatriotes; et ce qui, j'en suis sûr, atténué à vos yeux la gravité des injures que j'aurais jetées à certains de nos prédécesseurs, c'est précisément que, cette même idée, ils ont toujours, en toute circonstance, refusé de s'y rendre. Nous continuerons à défendre les minorités françaises attaquées. Et nous le ferons avec l'assentiment non équivoque des plus éminents de ceux-là même qui, sur d'autres points, ont trouvé à reprendre à mon interview. Quand les pusillanimes voudront nous empêcher de remplir envers nos compatriotes des autres provinces un devoir de frères, nous leur citerons ce passage de la réponse de S. G. Mgr Bruchési à M. le Dr Baril:

"L'archevêque de Montréal a donné son entière sympathie au mouvement organisé pour aider nos compatriotes d'une autre province, dans la légitime revendication de leurs droits. Si les prêtres ont fait preuve d'un dévouement qu'on a été forcé de reconnaître, c'est qu'ils avaient suivi la direction de leur ordinaire."

Quand nous entrâmes dans la Société, elle se limitait juridiquement au diocèse et pratiquement à la ville de Montréal et elle comptait deux ou trois cents membres. Nous y avons remué des idées et elle s'est élargie. Elle s'étend maintenant à toute la province et elle compte des milliers de membres; des autres provinces canadiennes et jusque dans la Nouvelle-Angleterre, on commence à solliciter l'honneur d'en faire partie. Elle s'étendra et se popularisera encore davantage par l'institution du vote au deuxième degré, où nos prédécesseurs n'ont jamais voulu voir que la ruine de la Société. Nous aurons alors cette fédération des forces vives de la race que les bons patriotes appellent depuis longtemps. Quand elle se sera réalisée, cette fédération, qu'elle aura affirmé son emprise sur toute la province en attendant de s'étendre jusqu'aux deux océans, qu'elle sera devenue pour les Canadiens-Français, grâce à notre vigoureuse organisation paroissiale, l'effectif par excellence de travail et de lutte, je croirai avoir entrevu l'aurore du salut national, et je pourrai, dans la joie de mon âme, dire mon *Nunc dimittis*. Le plan de fédération est prêt; rien ne s'oppose plus à son exécution, si seulement les hommes de bonne volonté veulent s'unir pour en assurer le succès.

Nous avions, aux dernières élections générales, parlé de l'établissement d'une maison identique à celle de l'Anglaise Y.M.C.A.; le Conseil de direction vient de voter en principe, sur ma proposition, la création de quatre maisons de ce genre à Montréal seulement: l'une au centre pour toute la ville et pour la population flottante de langue française; les trois autres pour les trois grandes divisions de Montréal, Est, Ouest et Nord. En ce moment même le côté financier du projet est à l'étude...

Le Monument National restera la propriété de la Société. Pour essayer d'en augmenter le rapport, nous lui avons donné un administrateur particulier dans la personne de M. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts et Métiers, M. Gagnon devenant uniquement administrateur de la Caisse Nationale d'Economie, institution à laquelle il a consacré le meilleur de sa vie et qui réclamait maintenant tout son temps. Non seulement nous avons laissé à l'administration de la Caisse Nationale d'Economie l'indépendance relative qu'à ma propre demande on lui avait accordée deux ans auparavant, mais nous avons pris pour règle de n'accepter personne comme secrétaire de la Caisse qui n'entre en même temps dans la Société. Avec plus de sécurité pour la Caisse, il en résultera plus d'importance pour la Société: c'est même grâce à ce genre de recrutement qu'elle a pu depuis quelques mois prendre racine par toute la province.

Diffusion de notre enseignement populaire gratuit du soir dans les quartiers excentriques; coopération avec l'admirable Fédération féminine, avec la non moins admirable Assistance maternelle et avec les pouvoirs publics pour les oeuvres d'hygiène populaire et d'assainissement social, instances auprès de l'Etat pour faire établir des cours d'administration publique à l'École des Hautes Etudes Commerciales; voilà encore quelques idées que nous avons mises en marche, et que le moindre travail ferait aboutir.

Enfin, pour que le Secrétariat de la Saint-Jean-Baptiste devienne le foyer des oeuvres sociales et patriotiques françaises au Canada, il faudra le mettre sous la direction immédiate d'un homme qui s'en fasse pour ainsi dire la cheville ouvrière et y consacrant tout son temps, et qui, doué d'une forte culture générale, représente la Société partout avec avantage. Il y a deux ans la Société n'avait pas de secrétariat en propre; c'est à notre demande que fut engagé, pour la moitié de son temps, M. Jean-Baptiste Lagacé. Celui-ci nous a rendu des services inappréciables. Très cultivé lui-même, il a en outre montré dans l'exercice de ses fonctions un dévouement qui ne s'est jamais démenti; mais l'oeuvre est devenue trop considérable pour le temps qu'il y peut consacrer. La création d'un secrétariat permanent, avec le personnel nécessaire, assurera à elle seule une vie nouvelle à la Société.

Si vos amis sont satisfaits de ces explications, s'ils croient opportune et possible la réalisation de ce programme, je serai heureux qu'à l'avenir comme par le passé nous travaillions ensemble pour le bien de la Société. J'ai assez confiance en leur clairvoyance patriotique et en leur désintéressement pour croire qu'ils ne se solidariseront pas avec ceux qui, d'abord pleins d'une apparente sollicitude pour l'oeuvre de la Pensée française (au point, comme ils disaient, de la vouloir défendre contre les conséquences de mon interview), en sont venus aussitôt à l'attaquer dans son nom et dans sa nature: ni avec ceux qui, n'ayant jamais auparavant porté le moindre intérêt à nos oeuvres, entrent dans la Société à seule fin de raviver des différends dont ils ne connais-

sent exactement ni l'origine ni la portée. Dans cet espoir, mon cher abbé, et dans la certitude que vous avez déjà, quant à vous, devancé le jugement de nos petits-neveux en me rendant justice, je demande la permission de continuer à me souscrire. Votre tout dévoué confrère et ami,

(S.) OLIVAR ASSELIN  
M. l'abbé Brosseau,  
Au Mont Saint-Louis.

## V.—Deuxième lettre de M. Asselin au Comité

Montréal, 18 novembre 1913.  
M. l'abbé J.-A.-M. Brosseau,  
au Mont Saint-Louis.

Monsieur l'abbé,  
A l'assemblée du 10 septembre dernier, un groupe nombreux de nos amis communs se fit un devoir de désavouer l'interview que j'avais donnée à l'Action du 26 juillet précédent, au sujet du Sou de la Pensée Française. Dans la suite, ce même groupe nomma pour le représenter un comité composé de vous-même et de M. J.-N. Cabana, le Dr D. Masson, le Dr G. Baril et le Dr J.-B. Prince.

Connaissant votre loyauté et celle de vos collègues, et dans l'espoir que nous pourrions reprendre d'un commun accord les belles oeuvres inscrites à notre programme, j'ai cru devoir transmettre par écrit au comité, par votre intermédiaire, quelques explications relatives à mon attitude sur certains points, par exemple sur le nom même de "la Pensée Française".

Puisque le comité a bien voulu admettre ces explications, je vois qu'il est possible de s'entendre honorablement, et je n'hésite pas à déclarer que je regrette tout ce qui dans mon interview aurait pu blesser les sentiments de mes confrères, et notamment ce qui a été jugé un manque de respect envers l'autorité religieuse. Je profite de l'occasion pour répéter ce que j'ai déclaré ailleurs, savoir, que dans mon interview du 26 juillet je n'ai jamais entendu parler comme président, mais seulement en mon nom personnel.

Espérant que l'expression de mes regrets satisfiera le comité et ceux qu'il représente, je vous remercie, monsieur l'abbé, de grand intérêt que vous portez à toutes nos oeuvres nationales, et je me souscris votre dévoué confrère.

OLIVAR ASSELIN.

## VI.—Réponse du Comité

Montréal, 19 novembre 1913.  
M. Olivar Asselin,  
Président de la Société  
Saint-Jean-Baptiste.

Monsieur,  
Je suis heureux de vous dire qu'après avoir admis vos explications préliminaires le comité dont je fais partie déclare accepter l'expression de vos regrets à l'adresse de vos confrères, et notamment de l'autorité religieuse que votre interview du 26 juillet a blessés.

La démarche que vous faites honore votre patriotisme; vous mettez plus haut que votre amour-propre les grandes oeuvres que peut accomplir notre société. Les grandes oeuvres rencontrent toujours des obstacles; vous admettez avec nous que le succès de ces oeuvres sera toujours la meilleure réponse à toute critique, et que le président d'une société comme la nôtre doit se garder de reprendre sa plume de pamphlétaire.

Je vous remercie de reconnaître la loyauté de notre comité et de ceux qui en vous blâmant n'ont agi que par devoir. Quant à ce qui me concerne, vous savez pourquoi j'aime à me dévouer aux oeuvres nationales, c'est que tout ce qui fortifie la race française en Amérique tend à fortifier en même temps le catholicisme.

En attendant que votre lettre et votre réponse mettront fin à une dissension regrettable en notre société, notre comité vous prie d'agréer l'assurance de ses meilleurs sentiments.

Veuillez me croire,  
Votre tout dévoué,  
J.-A.-M. BROUSSEAU, Ptre,  
Secrétaire du Comité.

## Le français tel qu'on le parle

C'est un Anglais, ami de notre langue, M. Hubert E. H. Jerningham, qui, dans la *Revue Hebdomadaire* (25 octobre), appelle votre attention sur le danger que l'argot cause aux français.

A la suite de Brunetière, notre allié estime que "la langue littéraire aimerait mieux périr que de se laisser pénétrer par l'argot, et croit qu'il est temps qu'on s'occupe d'une invasion que rien ne semble arrêter." Et il cite ces doléances de M. Albert Dauzat:

"La corruption générale du langage, signalée à plusieurs reprises par les écrivains et les professeurs, commence à devenir inquiétante. L'argot, le jargon spor-

adif, le parler populaire, ont acquis une prépondérance si impérieuse qu'ils menacent de rejeter dans les oubliettes le français traditionnel, et il ajoute avec grand bon sens: "Comment les lycéens d'aujourd'hui pourraient-ils écrire correctement une langue qui, à leurs yeux, est déjà archaïque? Ils ne saisissent plus la valeur des termes ni la finesse d'une syntaxe qu'ils sont accoutumés à disloquer et à violenter chaque jour."

"Le danger est réel et il devient plus proche quand on voit des poètes comme Victor Hugo, Balzac, Eugène Sue, Richepin, Edmond Rostand se servir d'argot dans leurs compositions et donner ainsi l'exemple à une jeunesse toute disposée à se passer de la langue classique qui a fait la gloire littéraire de la France."

M. Jerningham remarque que si le sens des mots pour les Français de France change si rapidement qu'ils les suivent à peine, que feront les professeurs de français en Angleterre pour enseigner la langue ordinaire aux jeunes gens sportifs qui entendent dans l'après-midi un langage tout différent de celui qu'ils ont appris le matin?

A ne prendre que la lettre a dans le dictionnaire de M. Delessalle, nous trouvons:

Qu'abattre veut dire faire des dettes ou étaler son jeu;  
Qu'un abonné, c'est un monsieur qui n'a pas de chance;  
Qu'accoucher, c'est donner des coups;  
Qu'accorder, c'est battre quelqu'un;  
Qu'un accordeur, c'est un juge de paix;  
Qu'une affaire, c'est un crime;  
Qu'une allemande veut dire bougie;  
Qu'allonger, c'est donner de l'argent;  
Qu'allumer, c'est regarder, s'enthousiasmer;  
Qu'un allumeur est un compère;  
Qu'une amazone est une femme qui triche au jeu ou un mélange d'absinthe et de gomme;

Qu'amoureux veut dire papier qui boit l'encre;  
Qu'Anatole, c'est le président de la cour d'assises;  
Qu'appeler, c'est siffler;  
Qu'aquarium, c'est la Chambre des députés;  
Qu'un arabe est un avare;

Qu'araignée est une voiture, un marchand, une folie;  
Qu'Aristarque est un petit monsieur qui parle haut au théâtre;  
Qu'un aria c'est une contrariété;  
Qu'un artiste est un bohème, un vétérinaire, un cadavre;

Qu'asphyxier, c'est boire un verre d'absinthe;  
Qu'astiqué, c'est être propre;  
Qu'atout, c'est avoir du courage;  
Qu'attelage, c'est quatorze rois au jeu de piquet;

Que s'attendrir, c'est se griser;  
Qu'attraper, c'est critiquer;  
Qu'un aveugle est un potage;

Enfin le verbe avoir donne au moins une trentaine de significations différentes aux locutions qu'il précède.

En voilà assez pour la première lettre de l'alphabet et l'on peut concevoir l'embarras d'un jeune Anglais qui, dans la leçon du matin, apprend, par exemple, que c'est un crime que de siffler le président de la Cour d'assises, soit à la Cour, à la Chambre des députés ou ailleurs, et qui entend dire dans l'après-midi que c'est "une affaire que d'appeler Anatole, soit à la Bourrasche, à l'Aquarium ou au diable", puis se faisant expliquer ce qu'on vient de lui raconter, apprend à son vif étonnement que c'est la même chose.

Il n'aurait pas tort de se dire: "Mais ce sont deux langues différentes, et des deux je me ferai plus facilement à la plus imagée", et ses jeunes amis français lui conseilleraient bien vite d'envoyer ses professeurs à "l'Aquarium ou au diable", à savoir "à la Chambre ou ailleurs".

Concevons en plus son étonnement si, venant à Paris s'exercer dans l'argot que lui ont enseigné ses camarades à la place du bon français, il demande dans un restaurant "un aveugle, un flottant, du moulard et du pieton", puis ne rencontre personne qui comprenne que ce qu'il désire c'est un potage, un poisson, du veau et du vin.

Si sera convaincu que ce sont deux langues et non pas une seule qu'on veut lui enseigner, et il se résignera à n'en apprendre aucune. Cela ne fait pas le compte de l'enseignement ni celui de l'Alliance Française.

De l'Opinion.

De la Patrie de mercredi (page de rédaction, 3e colonne):  
"Un intestin obstrué signifie un cerveau obstrué."

On pourra se procurer, en s'adressant à l'Action, les trois ouvrages suivants de M. Olivar Asselin:  
10 *A Québec View of Canadian Nationalism*, édition sur vélin japonais; 25 sous l'exemplaire;  
20 *Troisième Feuille de Combat; Le Sou de la Pensée Française*; 15 sous l'exemplaire;  
30 *Rapport sur l'Immigration française et belge au Canada*. Brochure de trente-quatre pages in-huit, petit texte; 25 sous l'exemplaire.

29 me ANNEE

## Donnez une Chance à votre Enfant

Donnez-lui une chance que, peut-être, vous n'avez jamais eue—la chance d'avoir une part de la richesse créée par l'expansion rapide de Montréal.

Le chemin est tout tracé—Acheté-lui deux ou trois terrains bien situés dans la partie ouest et à proximité de la ville. Le progrès de Montréal vous sera profitable.

UPPER LAKESIDE GARDENS  
Nouvelle banlieue de l'ouest, une des plus belles.

Vous pouvez acheter facilement, grâce aux conditions si faciles de Marché—10% comptant, \$5 par mètre le terrain.

Demandez tout de suite un exemplaire de notre brochure gratuite:

"L'Enfant Propriétaire"

MARCIL TRUST COMPANY, Limited  
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.  
TEL. MAIN 3791.

Envoyez votre brochure gratuite "L'Enfant Propriétaire" à

NOM.....  
ADRESSE..... (L/A)

29 me ANNEE

## H. Beauregard

Entrepreneur général  
en construction

70, rue St-Jacques, 70  
MONTREAL

Téléphone: Main 735.

## ARTHUR LABERGE

COURTIER D'IMMEUBLES

Saint-Lawrence Hall  
Téléphone: Main 7800

Résidence: SAINT-HILAIRE

8 h. et 9 h. 10 du matin, 4 h. et 8 h. 05 du soir. Trains de 9 h. 10 du matin et 4 h. du soir tous les jours, excepté le dimanche; trains de 8 h. du matin et 8 h. 05 du soir tous les jours.

Wagon-salon, buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon et wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9 h. 10 du matin et 8 h. 05 du soir.

BUREAUX EN VILLE:  
122 rue Saint-Jacques (téléphone: Main 6905), Hôtel-Windsor et Gare Bonaventure.

LA COMPAGNIE  
MARCHAND FRERES, Limitée  
IMPRIMEURS

56, Rue Amherst, - Montréal  
Téléphone Bell: Est 3396.

Chaque rédacteur n'est responsable que de ses propres articles.

The Arbour Hotel  
COY LTD  
JOHNNY BERTRAND  
GERANT  
185 et 187  
Boulevard Saint-Laurent  
Liqueurs et Cigares de 1er choix.  
Tél. Bell Est 4810. MONTREAL

DEMENAGEMENT  
Afin de satisfaire aux demandes de mes nombreux clients, pour la réparation de meubles et autres articles de ménage, je suis déménagé dans un local plus spacieux.

Atelier: 709-Est, rue Lafontaine  
Tél. Est 5896.  
CHARLES TURCOT, Prop.

Téléphone: Main 5498  
Chambre 601

Geo.-H. Thibault  
COURTIER D'IMMEUBLES  
ET D'ASSURANCES  
EDIFICE TRANSPORTATION  
Sixième Etage

Tel. Bell: Main 3930

LA CIE GAREAU-SAURIOL  
FABRICANTS DE  
Livres Perpétuels à Feuilles Mobiles  
Livres de Regus pour Comptoirs  
Papeterie en général Articles de Bureaux

26, NOTRE-DAME (EST)  
MONTREAL

EMPLOYES  
Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort — mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.  
Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de \$5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.  
AGENTS DEMANDES: — Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts; il est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

"LE PRET IMMOBILIER LIMITEE"  
244-Est rue SAINT-CATHERINE, 244-Est  
MONTREAL  
Téléphone: Est 5775.

Compagnie des Tramways de Montréal  
Lignes suburbaines

Horaire du service d'hiver, 1912-1913.

LACHINE.  
Du Bureau de Poste — Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit.  
De Lachine — Service de 20 minutes de 5.10 a.m. à 12.45 a.m.

SAULT ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL.  
De la Gare Saint-Denis.  
Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 9.00 a.m.  
Service de 20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.  
Service de 15 min. de 4.00 a.m. à 8.00 p.m.  
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à minuit.

DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.  
Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 9.30.  
Service de 20 min. de 9.30 a.m. à 4.30.  
Service de 15 min. de 4.30 a.m. à 8.30.  
Service de 20 min. de 8.30 a.m. à minuit.

LES TRAMWAYS PORTANT DE LA GARE SAINT-DENIS A MINUIT ET MINUIT ET QUARANTE SE RENDENT A HENDERSON SEULEMENT.

MONTAGNE.  
De l'avenue du Parc et Mont-Royal — Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit et vingt.  
De Victoria — Service de 20 minutes de 5.30 à minuit et trente.

CARTIERVILLE.  
De la Junction Snowdon — Service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 8.40 p.m.  
De Cartierville — Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à 9.00 p.m. Service de 40 minutes de 9.00 à 12.20 a.m.

BOUT-DE-L'ILE.  
Service de 20 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.  
Service de 60 min. de 9.00 a.m. à 1.00 p.m.  
Service de 20 min. de 1.00 p.m. à 8.00 p.m.  
Service de 60 min. de 8.00 p.m. à 12.00 p.m.

TETRAULTVILLE.  
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.  
Service de 20 min. de 6.30 a.m. à 8.00 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM  
MONTREAL-TORONTO  
9 h. et 9 h. 40 du matin, 7 h. 30 et 10 h. 30 du soir.

Wagon - salon - buffet - bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité sur les trains de nuit.

# La France au Canada

## Conférence faite à l'école des Sciences Politiques de Paris, le 20 juin 1913, par M. Edouard Montpetit

(Suite)

Le pays est propice; la nature y est généreuse et ne compte pas ses dons. Déjà les fondateurs de la colonie en avaient été émerveillés. Champlain a célébré avec enthousiasme les promesses de cette terre abondante sur laquelle il rêvait de fonder un second royaume de France. Plus tard, Talon voudra que ces promesses se réalisent. Avec l'entraîn qui le possède, il organise la conquête; il la commence, il montre qu'elle est possible: ceux qui viendront après lui n'auront qu'à reprendre ses projets. Certes l'oeuvre de civilisation ne s'accomplira pas sans peine. La tâche est pleine de difficultés. Tout est à faire: il faut ouvrir un continent, le préparer, mettre à jour ses ressources et les multiplier. Travail de géant: c'est un long et continu assaut. La lutte se poursuit, audacieuse, volontaire, sans un instant de répit, sans un recul; les succès ne l'arrêtent pas, les échecs paraissent l'animer davantage; il n'y a pas d'obstacles pour elle et l'on sent qu'elle ne s'apaisera jamais.

"C'est au prix d'une guerre farouche que peut se maîtriser un continent et dompter l'âpre rudesse d'une nature sauvage", disait naguère le président Roosevelt. Cet effort nécessaire, que rien ne rebute, n'est pas sans beauté ni sans mérite et l'on en a souligné avec raison, dans des livres récents, toute la singulière énergie. M. Étienne Lamy, dans une page admirable de couleur et de vie, a mis en lumière et la richesse du Canada et l'auteur de son peuple: "Le Canada, par l'étendue, égale l'Europe; il la surpasse, semble-t-il, par la variété des richesses minières qu'il cache dans les profondeurs de son sous-sol; il étale sous le ciel la fécondité d'une plaine sans fin et qui, depuis le commencement du monde, attend le semeur. Avant que le XXe siècle s'achève, la population du Canada, si l'effort actuel de peuplement se continue, dépassera 100 millions d'habitants, et sa terre, incomparable multiplicatrice de grains, produira assez de blé pour sauver des famines l'univers. Remplir d'hommes les solitudes d'un continent, et abaisser, par un bienfait définitif, pour les pauvres de toutes les races le prix du pain quotidien, voilà la destinée glorieuse, libératrice, que la nature offre aux Canadiens, le devoir qui élargit de clarté leur horizon et de constance leur courage. Tous apportent à la terre les uns leurs bras, les autres leurs capitaux, les autres leur science, les autres leur ténacité; ceux-ci la défendent pour des moissons immédiates, ceux-là tentent de discerner les places privilégiées, et achètent et vendent ses chances d'avenir. Colons, industriels, banquiers, spéculateurs, sont les ouvriers différents d'une même oeuvre: elle s'édifie par la patience et l'audace, le travail et le jeu. Cet effort multiforme que l'immensité de la tâche excite au lieu de ralentir, cette confiance joyeuse que l'obstacle n'abat jamais et qui s'élève avec lui, sûr de le dominer, donnent un air de vaillance et de fête à la vocation du peuple canadien." (Applaudissements.)

Le climat fouette ces énergies. L'hiver surtout, il est vif et sain. La neige recouvre alors la terre, non pas d'un linoléum, mais d'un manteau qui la réchauffe et la vivifie. Elle triture le sol par un travail lent et fécond, elle le pénètre, et fait ainsi, sous des apparences de mort, germer la vie des moissons futures. Elle se venge noblement du dédain que lui prodigua votre XVIIIe siècle. Ces "arpents de neige", quelle fortune ils ont eue! On en a fait contre la France d'autres fois un argument vraiment trop facile. C'est un mot, et qui, longtemps, fut toute l'histoire du Canada français. Mais bien avant qu'il n'eût été écrit, un brave missionnaire disait, en des termes assez inattendus, les bienfaits de l'hiver canadien: "Des filles tendres et délicates, écrivait le père Barthélémy Vimont en 1642, qui craignent un brin de neige en France, ne s'étonnent pas ici d'en voir des montagnes. Un frimas les enrhumait en leurs maisons bien fermées, et un gros et grand et bien long hiver, armé de neiges et de glaces depuis les pieds jusques à la tête, ne leur fait quasi autre mal que de les mettre en bon appétit." La neige, d'ailleurs, est une aussi gracieuse parure qui jette, sous le soleil, un vif éclat. C'est soudain, un décor nouveau, aux variétés infinies, plein de surprises et de hardiesses. Comme ils ont chanté le tricolore, nos poètes ont chanté la neige: il traîne toujours, dans leur poésie, un peu de sa blancheur. Écoutez cette *Vision nocturne* de René Chopin et que son harmonie, sa douceur un peu mélancolique réhabilite à jamais les plus clairs hivers de chez nous:

*Ici, c'est la nuit claire, une nuit de  
[Norrègè.]  
L'hiver blême a soufflé son haleine de  
[mort],  
L'âme pensive, errant sur les plaines du  
[Nord].  
Se sent lucide et chante un lumineux  
[arpegge].*

*L'arbre perclus se tait, endolori de neige  
Et du froid qui le mord.*

*La forêt se dessine au bord des routes  
[blanches,*

*Flore artificielle aux parterres d'hiver,  
Fûts givrés, vernissés en leur gaine de fer,  
Ramures aux lacis compliqués qui se pen-  
[chent...]*

*On dirait du corail en arbres dont les  
[branches  
Fleurissent sous la mer.*

*Le soir est déchiré de dentelles de givre  
Mais tandis que le gel étroit les troncs  
[tordus*

*Où le verglas met un miroitement de cuivre,  
Voici mes souvenirs, mes songes assidus,  
Voyageurs attardés en des palais de givre  
Et qui semblent perdus.  
(Applaudissements.)*

Le développement économique de la colonie remonte à une cinquantaine d'années. Au sortir des luttes anciennes, lorsque la Confédération eut apporté un régime de paix et de travail, on chercha à établir des voies de communication pour unir les provinces et faire que les parties extrêmes de ce pays immense ne fussent pas absolument sans lien entre elles. Des raisons d'ordre national exigeaient que l'unité du Canada fût ainsi assurée. Sir Georges-Étienne Cartier disait déjà: "Ma politique est une politique de chemin de fer." Ces routes nouvelles ont facilité le progrès. Elles ont précédé la civilisation, semant sur leur parcours les centres d'activité. Aussitôt les noms se multiplient sur la carte par une sorte de génération spontanée. Les villes-champignons croissent avec une prodigieuse vitalité: la plaine en est bientôt couverte. M. Roy, commissaire général du Canada, vous en a parlé avec autorité, lui qui les a vues naître et regardé grandir. Il vous a dit leur étourdissante prospérité. La spéculation s'agit fiévreusement autour d'elles et la course des valeurs foncières, presque nulle jusque-là, s'élève tout à coup par bonds formidables, et marque les sursauts d'une vie nouvelle. "Il y a environ trente-cinq ans, raconte M. Hector Fabre, l'Archevêque Taché voit arriver à Saint-Boniface un de ses paroissiens qui lui annonce qu'il faut quitter le pays. Les temps sont durs et la fortune n'arrive pas. Ce qui désole le plus le brave homme, cependant, et lui cause un véritable remords, c'est qu'il n'a pas de quoi payer le banc qu'il avait à l'église. Il se trouvera donc avoir volé les messes qu'il a entendues, dévotement du reste. Il n'a à offrir, pour acquitter sa dette, qu'un petit morceau de terrain, à peine de quoi payer une messe basse. L'Archevêque console le brave homme, le bénit et accepte le terrain. Dix ans après, ce terrain était vendu 130,000 francs: les messes étaient payées au centuple."

Pour dégager les diverses manifestations de cette vie économique, il faudrait étudier successivement la finance, les industries et le commerce; mais cela nous conduirait trop loin, jusqu'à des détails techniques qui n'ont d'intérêt que par leurs résultats. Jetons un coup d'oeil rapide sur ces facteurs de la richesse, sans insister, indiquant d'un chiffre bref mais significatif l'étendue de leurs progrès.

*La suite samedi prochain.)*

## Haro sur le juif!

Reproduction amicalement dédicée à M. l'abbé d'Amours.

Et l'on s'étonne que les Allemands nous battent, que les Autrichiens, que les Américains nous battent. Mais nous serons nécessairement battus et écrasés, si nous ne faisons rien. La littérature, le grec et le latin, les mathématiques, la science du droit et l'art militaire, ne nous empêcheront point d'être vaincus sur le terrain de l'industrie, du commerce, de l'argent et de la circulation monétaire.

J'entends constamment et partout le cri: "Haro sur le Juif!" Il est singulièrement intelligent et pratique, le Juif! C'est la réflexion qui s'impose à moi, au milieu des redondances et des anathèmes dont on nous rabat les oreilles: oui, il est rudement intelligent, ce fils de Sem! Il sait que l'argent est la grande puissance sans laquelle on ne fait rien dans le monde de la matière, et il détient l'argent. Mais voyons, Européen, voyons, Français, tu ne penses pas prendre l'argent à ton service? Tu es donc assez borné, pour ne pas t'emparer de ce levier? Ce serait la seule réponse à faire.

Comment, quand on compte à peine six millions d'Israélites sur le globe, à peine soixante mille en France, au milieu de trente-six millions de Français, nous nous laissons battre par cette poignée d'hommes! Voyez-vous une armée qui crierait sur une petite phalange, au lieu d'occuper les terres qu'elle a imprudemment envahies! Ce n'est ni intelligent ni brave.

LE P. DIDON.

*L'Action présente.*

# Salaberry et le gouverneur Prévost

Monsieur le directeur de l'Action,

Votre collaborateur d'Argenson écrivait dans un récent numéro de votre journal qu'il avait été surpris de lire, il y a quelques semaines, sous la signature de M. La Roque de Roquebrune, les lignes suivantes:

"Durant quelque temps on dénia sa victoire au héros. Il fallut combattre pour ne pas se faire voler par des comparses sans courage et sans foi. Charles-Michel de Salaberry savait mieux organiser une défense contre des soldats et des canons que contre les suisses anglais, retors et faux, qu'étaient Sir Georges Prévost et le général de Watteville. Il fallut qu'on démasquât ces ânes chargés de la peau d'un lion."

Je ne vois pas là, pour ma part, de quoi s'étonner. M. d'Argenson veut absolument que le gouverneur Prévost soit, si j'ose dire, un petit saint. Bien plus, il semble croire avec le Dr Labrie, qu'il cite, que Prévost méritait, seul, l'honneur de toute la résistance contre l'invasion de 1812-13: "...Celui qui avait conservé cette terre à l'Empire", etc.

Or, en me basant sur des documents que j'ai dû relever pour écrire la pièce que j'ai jouée pour moi, l'autre semaine, au Théâtre Canadien-Français, je me crois en mesure aujourd'hui de prouver que le gouverneur Prévost ne fut pour rien dans la victoire de Chateauguy, et qu'il se montra, tout au moins à l'égard du colonel de Salaberry, tel que le dépeint M. de Roquebrune, c'est-à-dire "envieux, destructeur, acapareur de la gloire d'autrui, âne chargé de la peau du lion."

D'abord, si le gouverneur avait réellement à cœur le succès de Salaberry, pour quoi le lançait-il, à chaque apparition de l'ennemi, avec une centaine d'hommes seulement au-devant de toute l'armée américaine, alors qu'il lui aurait été si facile de lui donner du renfort?

Pourquoi ne lui envoya-t-il jamais le secours qu'il lui avait promis des mois auparavant?

Pourquoi, le 26, alors que Salaberry se battait à chances si inégales, ordonnait-il à la milice de Boucherville, aux 600 hommes de Macdonell qui se trouvaient à La Fourche, à moins de trois lieues du champ de bataille, avec lui Prévost, Watteville, Burke, Byrnes, le major-général Stover, de rester là, inactifs?

N'espérât-il pas, de toute évidence, amoindrir par là le prestige et la valeur de Salaberry, qui, ainsi livré à lui-même, devait, avec 400 hommes exactement, faire tête à une armée forte de 7,000 réguliers, soutenue par un corps de cavalerie et protégée par des canons?

Pourquoi, après la victoire, Prévost et Watteville s'obstinèrent-ils à refuser à Salaberry la permission de se lancer dans une poursuite praticable et de changer la défaite de Hampton en déroute complète?

Pourquoi s'obstinèrent-ils également à ne voir dans la bataille de Chateauguy qu'une escarmouche sans importance?

Si Prévost était si bien intentionné à l'égard de la milice canadienne-française: pourquoi le lieutenant Charles Pinguet, dans une lettre à son frère, protestait-il contre la manière dont elle est traitée: "Après la bataille, on nous a ramenés dans nos retranchements, où nous avons passé huit jours à la pluie, au froid, sans feu et sans couverture."

Pourquoi, plus tard, le major Michel O'Sullivan, aide-de-camp de Salaberry, dans un article qu'il donnait au *Mercury*, de Québec, aurait-il réclamé tout le mérite de la victoire pour le colonel, si ce mérite n'avait pas été contesté?

Pourquoi de Salaberry aurait-il répondu à O'Sullivan en lui donnant son enthousiaste approbation de cet écrit: "Vous m'avez rendu cette justice qui m'est refusée aux 'quartiers-généraux, et sur laquelle je ne compte plus'... Puis, après lui avoir déclaré qu'il a fait de "chaudes représentations" auprès du gouverneur-général, il conclut: "On n'y a pas répondu. A 'dire le vrai, il est difficile de le faire, je crois.' Il poursuit encore plus loin: "Vous serez récompensé de votre trouble (sic) par 'l'heureuse pensée d'avoir rendu justice exemplaire à un particulier et par la consolation d'avoir mis un frein, pour l'avenir, aux têtes dirigeantes qui profitent du pouvoir pour commettre une indignité envers 'quelqu'un, dans le but d'en faire bénéficier un ami ou un favori'." ("Étude sur Chateauguy", par M. Baby.)

"Pourquoi Prévost s'arrange-t-il pour qu'on ne sache rien de Chateauguy au War Office de Londres?" demande de son côté M. Benjamin Sulte.

Pourquoi de Salaberry lui-même protestait-il, dans une lettre qu'il écrivit aux avant-postes, le 1er novembre 1813, à l'adjutant-général Edward Baynes: "En réponse à l'ordre général, lancé à la suite du combat au cours duquel j'ai repoussé le général Hampton et son armée, je consigne avec regret que le choix des diverses positions défendues par moi ne m'est point attribué, non plus que la disposition de 'forces mises sous mon commandement immédiat, qu'on semble mettre en doute, 'ce qui m'enlève la plus grande part du mé-

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

rite (si mérite il y a d'avoir résisté durant quatre heures entières) qui me revient... Toutes les dispositions prises pour rencontrer l'ennemi, le 26, le furent de moi-même; personne n'est intervenu auprès de moi et pas un seul officier de rang supérieur ne s'est présenté avant la fin du combat... Voilà les véritables circonstances qui entourent l'action du 26 passé, et je suis chagrin, jusqu'au fond du coeur, de voir qu'il me faille partager le mérite de ce combat et que j'en suis réduit à avoir seulement protégé quelques travailleurs. Je crois que j'ai droit à tout le mérite s'il y en a eu."

Le lieutenant-colonel Macdonnell, qui commandait la réserve à Chateauguy, soutient aussi les prétentions de Salaberry dans une lettre à Sir Henry Terrens, datée de Whitehall, le 14 janvier 1817.

Pourquoi, enfin, l'historien anglais Willie Kingsford, qu'on ne peut accuser de partialité dans les circonstances, écrit-il: "En ce qui concerne Chateauguy, je ne connais dans l'histoire militaire rien qui égale les ruses de sa dépêche (du gouverneur Prévost) du 30 octobre 1813, au ministre. 'Tout d'abord, pourquoi l'a-t-il écrite? C'était à Salaberry que cela appartenait et le gouvernement devait transmettre le rapport aux autorités impériales, mais Salaberry est relégué en arrière et ne compte pas. La conduite de Prévost à Sackett's Harbour est blâmable à tous égards: pourtant, cette fois, il fait écrire la dépêche par l'adjutant-général et il se borne à la transmettre. Il s'est approprié la gloire de Salaberry à laquelle il n'avait pas l'ombre d'un droit.'"

Ces faits et ces citations devraient, il me semble, convaincre les plus sceptiques, y compris votre collaborateur d'Argenson. ARMAND LECLAIRE.

Montréal, novembre 1913.

## Les ambassadeurs américains à l'étranger

Un diplomate anglais que tout le monde reconnaît sans peine, à Washington, publie, dans la dernière *North American Review*, sous le voile de l'anonymat, une remarquable étude sur les représentants des États-Unis à l'étranger:

"Si les États-Unis n'ont pas de service diplomatique régulier, c'est qu'ils n'ont pas, en réalité, de politique étrangère. Les ambassadeurs américains représentent souvent avec inconsistance une chose qui n'existe pas."

"En dépit des contacts plus fréquents avec le monde extérieur, le fait caractéristique de la situation internationale de l'Amérique reste son grand isolement. Il sera intéressant de dépendre l'action réflexe de cette anomalie sur le caractère national et de déterminer jusqu'à quel point l'Amérique a gagné ou perdu en demeurant étrangère aux conflits des autres."

En parlant de la doctrine Monroe, les citoyens américains font le tour de leurs connaissances en politique étrangère. Bernard Shaw les dépeint comme une "nation de villageois". Cette définition extrême se justifie en ce sens que l'intérêt local prime chez eux l'intérêt national et que le sens international n'existe pas.

"Leur éducation en 'politique' est si maigre, si intermittente, que je ne me souviens pas d'avoir entendu aux États-Unis un discours important et bien documenté sur les affaires extérieures. Les Américains contemplent les événements européens avec une indifférence amusée, sans penser que leur existence puisse, un jour, en dépendre. C'est pour eux un divertissement gratuit que le vieux monde benévole leur offre."

Ces conditions si spéciales font comprendre quelles difficultés rencontrent leurs représentants à l'étranger. Ils sont nommés directement par le Président, sans examen préalable. Un Américain sérieusement préparé à remplir utilement ses fonctions diplomatiques serait un phénomène. Le démocrate des États-Unis envisage sa diplomatie comme un instrument inutile, un objet de parade bon pour de vieux savants retirés des affaires ou pour des jeunes gens incapables d'agir:

"On rencontre couramment, dans les grands centres européens, des anciens diplomates américains convertis à la finance, au commerce ou à toute autre occupation profitable et active. C'est même un des côtés les plus frappants de la diplomatie américaine: elle n'est pas une occupation sérieuse. Les nominations faites par le Président tombent aux changements de régime, un nouvel élu renouvelle le personnel."

"Les ambassadeurs américains n'ont pas d'uniforme. Ce sont de simples fonctionnaires qui ne prétendent à aucun prestige. Beaucoup d'entre eux, choisis au hasard, ignorent les plus simples coutumes du protocole mondain; leur éducation, souvent rudimentaire, ne las a pas préparés à

## Réponse à "d'Argenson"

Je l'enverrai au diable.

CHARLES-MICHEL DE SALABERRY.

Se fâcher tout rouge est une posture toujours un peu ridicule et fait perdre le sens de la mesure et le sens tout court.

On n'est pas plus maboul! Voilà un monsieur qui révoque en doute certaines assertions miennes. Je suis assez bon pour lui mettre le nez sur les preuves, et il écrit que je me spécialise à un sempiternel sujet!...

Pour ce qui est des insinuations, distillées en style abscons, de M. d'Argenson, je pose ceci: j'ai dit que ces lettres, dont je n'ai donné que quelques extraits, sont trop intimement familiales pour être dévoilées au public. Pas n'est besoin d'avoir l'air de flairer des mystères curieux. Ce n'est pas de la correspondance de monseigneur Montagnini dont il s'agit, c'est de celle d'un brave homme avec sa femme.

J'ai, paraît-il, une fringale "de me servir de mon instrument." Je goûte beaucoup ces images. Mais, monsieur, ne vous donnez pas à l'air de m'être un prétexte à verbomanie. Je vous assure que vous ne m'avez pas du tout, mais, là, pas du tout! Et ce que vous appelez joliment mon instrument n'est plus tout-à-fait neuf, puisque je m'en suis servi durant près d'un an, en France. Il est vrai que c'était dans un journal de province et que vous ne pouvez tout lire. "On ne peut pas tout savoir", comme vous dites si judicieusement.

On ignore la bataille de Chateauguy à l'étranger? Les Américains, au moins, sont prêts pour s'en souvenir. Mais, monsieur,

ceci s'explique heureuse qui les adapte sans peine aux milieux nouveaux."

La carrière diplomatique se divise en deux parts: affaires et mondanité. Quant aux affaires, les ambassadeurs américains et les ministres s'en tirent à merveille malgré leur peu d'entraînement technique. Un sens instinctif des questions financières les sert utilement. Chacun connaît le type courant du représentant américain:

Un homme excellent, naïf, plein de coeur, un gentleman dans toute la force du terme, ignorant la jurisprudence commerciale, se trompant facilement dans la rédaction des traités, alors incapable de se défendre contre ses adversaires. Il est souvent moins considéré que le plus infime des représentants du Sud-Amérique. L'indiscutable puissance du prestige social est pour lui une joie inconnue.

"Les consuls américains ont un sort pareil et, cependant, les candidats abondent, la plupart sont des hommes de valeur."

Cela est dû au fait qu'un Américain, fût-il aussi un politicien, trouve plus facile d'être utile, où que ce soit, plutôt que de ne rien faire. Ce sont des travailleurs infatigables, intelligents. Le gouvernement cherche à les encourager en publiant un journal quotidien consacré exclusivement

Dr L.-P. DORVAL Dr Z. MALO

**INSTITUT MEDICAL EHRlich**

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES ET TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

Demandez notre brochure, envoyée gratis sur réception de 5 cents en timbres-poste.

**208 RUE ST-LAURENT, MONTREAL**

Telephone, Main 4582.

Dr W. OUMET Dr P. ADAM

Les lecteurs de l'Action, qui sont des gens de goût, tiennent naturellement à s'habiller avec la dernière élégance.

C'est pourquoi ils ne manqueront pas, avant les Fêtes, d'aller faire une visite au magasin d'

**Oscar Loiselette & Cie**

**128, rue Saint-Denis, 128**

Complets de tout genre pour messieurs. Costumes pour dames.

**Etoffes de premier choix, main-d'oeuvre irréprochable.**

**Téléphone: Est 448**

on ignore bien autre chose du Canada, à l'étranger. C'est par l'art qu'une nation s'impose aux autres et je ne pense pas que l'art soit bien florissant au Canada. Et puis, les faits de guerre sont bons aussi pour diffuser le nom d'un peuple. Voyez les petites nations balkaniques. — Il est donc bon, monsieur, de ne pas trop grignoter les pages d'histoire nationale.

L'histoire, monsieur, ne s'édifie pas, ainsi que vous le déclarez, que sur les documents connus. L'histoire se réédifie en se modifiant à chaque historien. Vous paraissez bien ignorant des lois et des méthodes historiques. Vous paraissez goûter les jugements tout faits et ne pas aimer les innovations. Cela trouble vos connaissances. En histoire de France, vous en êtes encore à Michelet, je suppose, ou peut-être, qui sait? à Mézeray.

Et puis, je ne me suis promu l'historiographie de rien du tout. Je me suis efforcé de situer en l'aspect qu'il eut un héros canadien dont je fus à même de bien connaître ce qui est demeuré de lui.

Méditez bien votre épigraphe, monsieur, car je demande qu'il, de vous ou de moi, abat des forêts pour fabriquer des petites boîtes!

Et puis, en voilà assez de cette petite guerre. Il conviendrait peut-être que M. d'Argenson se souvint que la critique d'un texte n'implique pas des mots désagréables à l'adresse de la personnalité de son auteur, et surtout à l'adresse de personnes étrangères au débat. On chuchote, dites-vous, à propos de moi; à propos de vous, on rit, monsieur.

LA ROQUE DE ROQUEBRUNE.

Ces excellents agents donnent, à l'étranger, une impression fort inférieure à leurs capacités réelles:

"J'ai toujours trouvé les Américains fort injustes envers leurs hommes d'État. En Angleterre, l'arrivée aux grands emplois est accompagnée d'honneurs, d'argent et de toutes les satisfactions sociales qui se peuvent désirer. Un fonctionnaire américain ne les connaît jamais."

Il est misérablement payé, les attractions à Washington ne peuvent lui donner de violents contentements, la nation raille volontiers ses actes, sans savoir pourquoi. Cependant, vous trouverez à Washington un corps de fonctionnaires d'élite; même l'Allemagne n'a pas à son service de pareils dévouements, de telles capacités. Beaucoup d'entre eux sont des hommes sans fortune qui ont volontairement renoncé à des occupations plus lucratives. Ils sont, en général, sollicités par les offres brillantes du commerce, de la finance ou du droit. Ils gagneraient, hors de Washington, vingt fois ce qu'on leur donne. Mais ces hommes ne tiennent ni à l'argent ni aux distinctions sociales. Ils sont satisfaits de servir leur pays en tout désintéressement.

De l'Opinion.

## La peur de la France

Dans une remarquable étude sur l'orientation morale de la jeunesse catholique en Belgique, un collaborateur du *Correspondant*, M. Henri Davignon, entreprend de préciser quelques-uns des obstacles qui tendent à entraver là-bas le progrès de la culture française.

Il ne sera probablement pas sans intérêt pour nos lecteurs d'apprendre que le principal de ces obstacles, en Belgique comme au Canada, n'est autre que la défiance qu'inspirent à certain groupe de la population, à l'égard de la France d'une façon générale, les actes de la France officielle. Ce sentiment, s'il faut en croire M. Davignon, n'a pas été sans nuire grandement, jusqu'ici, à la pénétration de la pensée française en pays belge.

Vous saurez qu'il existe en effet là-bas, tout comme chez nous, une école, assez nombreuse, qui poursuit contre l'influence française une lutte de tous les instants. Cette école recrute principalement ses adhérents dans le bas clergé et parmi les "hommes d'œuvres" — ce que nous appellerions ici, je suppose, les hommes "d'action sociale". Elle représente une force considérable.

Sa victoire, pourtant, n'est pas encore assurée, tant s'en faut. C'est qu'elle doit compter avec la haute intellectualité catholique du pays, dont l'effort, loin de favoriser ce mouvement, lui fait énergiquement contrepartie. Heureuse Belgique, qui possède, elle, une élite! Les catholiques de ce pays savent — du moins ceux qui le veulent savoir — que, "s'il y a quelque chose de pourri" dans le gouvernement français, en revanche tout ce qui vient de France n'est pas nécessairement empoisonné.

Ils le savent surtout depuis l'arrivée en Belgique, en ces dernières années, d'un certain nombre de congrégations françaises :

"Les échanges entre la pensée catholique française et les jeunes intelligences belges — nous dit à ce sujet M. Davignon — sont devenus fréquents depuis l'exode des congrégations de haute culture, comme les Bénédictines, les Dominicaines, les Jésuites. Sans être admis à enseigner, ces grands esprits de méditation et d'apostolat ont introduit leur finesse et leur autorité natives dans l'effort ordonné et méthodique de l'éducation belge. Par la prédication, par la littérature, par le culte et par la seule conversation, leur apport est considérable et sans cesse renouvelé. Grâce à leur intermédiaire, souvent, des relations se sont nouées avec la jeune littérature spiritualiste de France. Et voilà qui détruit le préjugé sottement accrédité en Flandre, de la contagion nocive de l'ESPRIT FRANÇAIS.

"Ainsi, dans l'épanouissement matériel et moral de la nationalité belge, forte de sa conscience originale et de sa responsabilité sociale, le rôle de la CULTURE FRANÇAISE demeure civilisateur et spiritualisant. L'orientation morale de la jeunesse catholique lui doit une impulsion qu'il est juste de reconnaître ici avec gratitude et sincérité."

La "culture française!" l'"esprit français!" Evidemment, ce M. Davignon retarde; et s'il croit, lui catholique, être encore dans l'orthodoxie, il se trompe.

Au Canada, Dieu merci, nous savons mieux. Nous savons, pour le tenir de la bouche de M. le Dr Dufresne, président-général des Ligues du Sacré-Coeur, qu'on ne doit jamais, entre catholiques, parler de culture française ou de pensée française. Il faut dire au contraire nécessairement, suivant le pays: la culture belgo-française, — la pensée canadienne-française.

J. F.

## Encore deux questions, S.V.P.

Nous comprenons certes l'impatience d'un certain nombre d'échevins de voir la fin de l'interminable enquête sur les opérations immobilières de la Ville. Il ne faudrait pourtant pas fermer les livres, comme on dit, ni remettre la lanterne, avant d'avoir tiré au clair deux ou trois petites questions auxquelles nous sommes bien une dizaine, à Montréal, qui portons quelque intérêt.

La première de ces questions est triple. Elle a été posée par l'Action le 29 novembre dernier en ces termes :

"La semaine prochaine, continuation de l'enquête sur les terrains.

"M. l'abbé Dubois comparaitra de nouveau devant la commission pour s'entendre demander :

"S'il est vrai que le propriétaire d'un grand journal a jamais réclamé pour lui, en tout ou en partie, la commission de 2 1/2 p.c. à être payée sur la fameuse transaction du terrain des Soeurs ;

"Dans l'affirmative, le nom de ce monsieur, et s'il n'a pas dit à M. l'abbé Dubois "d'aller s'arranger pour cela" avec un certain échevin ;

"Dans l'affirmative encore, le nom de cet échevin.

"Voilà, dans tous les cas, les quelques questions qu'un contribuable de Montréal a soumise, et il y a déjà quatre bonnes semaines, à l'un des avocats de cette enquête, pour qu'il les pose au témoin susnommé.

"Evidemment, l'avocat ne saurait tarder davantage à les poser et c'est pourquoi nous disons qu'il les posera."

Un directeur de journal, un échevin, M. l'abbé Dubois, voilà assez de personnages, et d'assez divers, pour piquer la curiosité — du moins la mienne.

\* \* \*

L'autre question, ce serait de savoir ce que l'ex-échevin Jean Lamoureux a fait des \$5,000 qu'il admet avoir reçus d'un M. Carlin, étant échevin, pour tenir celui-ci au courant des délibérations du Conseil sur certaine affaire immobilière. Vous connaissez Jean Lamoureux? C'est un bon garçon, et, je le crois, un excellent épicière; mais franchement, là, s'il était encore échevin et que vous n'eussiez que \$10,000 pour faire passer au Conseil municipal une proposition d'où dépendait votre vie, lui donneriez-vous à lui tout seul tout le profit? Non, n'est-ce pas? En quoi vous ne monteriez pas encore le jugement de Papineau.

En l'occurrence, la libéralité de Carlin est d'autant plus fantastique, qu'elle a été, semble-t-il, plus libérée. S'il avait cédé à l'irrésistible impulsion d'un moment; s'il avait jeté les \$5,000 à la tête de notre ami (car Jean est notre ami), d'un seul coup, en criant: "Attrape!" nous dirions: "Quel tempérament!" mais pas précisément: "Quel imbécile!" Non, il s'y reprend à trois fois, comme s'il était convaincu que sans Lamoureux il n'aurait jamais pour lui les grosses légumes du Conseil. Une vraie toquade.

Lamoureux a tout raconté cela en souriant de ce sourire large qui lui donne, à ses heures gaies, un air de parenté avec le plein lune. Il a dit qu'il avait déposé l'argent à la Banque. On lui a demandé s'il avait conservé son livret de banquet et ses talons de chèques; toujours souriant il a répondu "Oui". On l'a prévenu qu'il serait rappelé; encore "Oui". Un bon garçon, vous dis-je!

Eh bien, il y a de cela trois semaines et Lamoureux n'a pas été rappelé, et ne voilà-t-il pas, patraque! qu'on veut, par la clôture, tout simplement lui couper le sifflet. Je proteste, nous protestons: si par hasard ce bon garçon-là, presque aussi jovial, aussi franc, aussi rond que son cousin l'échevin Lapointe, avait encore quelque chose à nous dire?...

On a dit que l'enquête Cannon avait révélé les pécunats de \$33,333 chacun, — le "bargain-day graft", comme écrivait le plus anglais de nos journalistes, Olivier Asselin, à moins que ce ne fût le plus consciencieux de nos avocats, M. Laflamme, — mais qu'elle s'était close précipitamment à l'approche des vols de \$5,000. Qu'on ne tente pas de faire le même reproche à l'enquête Fortin: si Jean a tout gardé, qu'on le sache!

MEDOR LATULIPE,  
Marchand de boudin,  
Rue Pantaléon.

NOTE DE LA DIRECTION. — Notre correspondant nous permettra de lui faire observer respectueusement que pour l'affaire Lamoureux, il est tout à fait dans les patates. M. Jean Lamoureux a bel et bien été rappelé devant la Commission, il a bel et bien produit ses chèques, mais il paraît qu'il n'avait rien de plus à dire qu'à son premier interrogatoire. De ce côté, donc, si tout n'est pas satisfaisant, les avocats de l'intérêt public peuvent au moins répondre que ce n'est pas de leur faute.

Quant à ce qui est de M. l'abbé Dubois, et de ces fameuses questions qu'on s'obstine à ne pas lui poser, nous sommes en plein de l'avis de M. Latulippe. — Mais à quoi ça

servirait-il d'être propriétaire d'un grand journal si l'on devait n'être pas plus méridional, dans les enquêtes, qu'un pompier ordinaire?

Et puis, que voulez-vous, mon cher Médor, on a beau être les avocats de l'intérêt public, on n'est pas des sauvages!...

## Un coup d'essai

Il nous est tombé dernièrement sous la main la lithographie d'un fort joli pastel.

Le dessin, d'environ 20 pouces x 30, représente une tête de jeune fille coiffée d'une capeline ruchée. La capeline, rejetée en arrière, forme éventail autour d'une abondante chevelure brune. Le visage a quelque chose d'enfantin qui, avec plus de féminité, rappelle le type Gibson. L'inclinaison de la tête ajoute encore à cette expression d'abandon confiant et affectueux qui se dégage d'une jeunesse restée pure. L'oeil, pourtant, trahit déjà du rêve. Sous les sourcils châtains, les yeux ont d'un bleu profond, tirant sur le glauque. La capeline est verte. L'auteur a évidemment voulu créer un type irlandais; de fait, on nous informe que le titre du tableau est *The Shamrock Girl* — titre qui faut traduire, non pas par *La Jeune Fille au Shamrock*, mais par *Une Feuille de Shamrock*, *Feuille de Shamrock*, *Un Shamrock*, ou mieux encore, *La Jeune Fille en Vert* — car le shamrock n'est pas ici un simple ornement comme la perle pour la femme de Corot, c'est la femme elle-même. Y a-t-il pleinement réussi, nous n'oserions l'affirmer: sinon par le costume, du moins par les traits, sa jeune fille pourrait aussi bien être "de chez nous". L'oeuvre n'en est pas moins séduisante de fraîcheur et de grâce.

Comme nom d'auteur: *Minette Perrault*. Au-dessous: 1913.

Renseignements pris, il se trouve que Mlle Minette Perrault n'a pas vingt ans et qu'elle est la fille de M. Ovide S. Perrault, le très intelligent et actif secrétaire de l'Imperial Tobacco Co.

Eh bien, Mademoiselle Minette, vous pouvez vous vanter d'avoir du talent. Quand vous aurez étudié quelques années à Paris, un nom de plus s'ajoutera à notre petite galerie artistique canadienne-française, et ce ne sera probablement pas le moindre.

LEBARON.

## Un bon mouvement

Quand on achète un terrain sur un plan enregistré, et que, d'après ce plan, le terrain donne sur une rue, cette rue est déjà, en puissance, propriété publique; le vendeur n'a pas le droit d'en conserver la propriété pour extorquer de l'argent à la Ville, et de retarder ainsi, au détriment de l'acheteur, l'établissement des services municipaux. Ceci paraît élémentaire. Il est même surprenant que cette question n'ait jamais été portée devant les tribunaux; que, des nombreux acheteurs de terrains que la cupidité du vendeur privait des services municipaux les plus élémentaires, pas un ne soit encore avisé de recourir à la loi pour empêcher le vendeur de pratiquer sur son dos, et à ses dépens, son petit chantage. En faisant insérer cette année dans le bill de Montréal que la Ville pourra, sans indemnité, s'emparer des rues enregistrées pour y établir ses services, le maire, M. Lavalée, a voulu d'abord protéger la Ville, qui désormais n'aurait plus à payer soixante cents du pied, comme dans l'affaire de la rue Sherbrooke, ni \$2,00 du pied, comme dans l'affaire de la Church Avenue, un terrain qui, nous le répétons, est déjà de droit propriété publique; mais il a aussi rendu aux concessionnaires de terrains un service précieux. Le principe qui devrait depuis longtemps régir l'usage des rues portées aux "plans de subdivision", c'est que la rue change de propriétaire en même temps que les terrains qu'elle est censée desservir. Le maire va plus loin et dit que, une fois les "lots" vendus, la rue appartient au public; c'est plus radical, mais ce n'est pas moins juste. Il est temps que les grands propriétaires comprennent qu'en matière immobilière comme en toute autre, "donner et retenir ne vaut." A la vérité, il y aurait à considérer peut-être l'intérêt des créanciers hypothécaires; mais ceux-ci ont un moyen bien simple de se protéger: c'est d'augmenter leur hypothèque sur les lots dans la même mesure où la rue se trouve dégrèevée, ou de s'opposer tout bonnement au lotissement.

LETONDU.

## Aux Nouveautés

Baptiste en voyage, la Revue de MM. Rad et Val (Radlanur et Valois), a remporté un tel succès, ces jours derniers, aux Nouveautés, qu'on la jouera encore toute la semaine prochaine.

Pour la semaine de Noël, on nous annonce *Mademoiselle Nitouche*.

Vous saurez encore qu'à partir de lundi en huit, M. Ernest Tremblay, le directeur artistique de ce théâtre, chantera chaque lundi soir une chanson de sa composition, sur l'actualité.

## Sur M. Bruno Nantel

Un lecteur de Saint-Jérôme nous écrit: *Monsieur le directeur de l'Action, Ceux qui ont dit que M. Bruno Nantel était bête ont avancé une inexactitude. Il fallait dire qu'il est le plus bête des hom-*

mes (il est bien vrai qu'il y a Zozeph Rainville, mais celui-là est hors concours). Vous le savez déjà, n'est-ce pas, monsieur, le directeur, mais voulez-vous une autre preuve du fait? Elle me paraît particulièrement concluante.

Ici, un feuillet malheureusement illisible.

Que dites-vous de cela, monsieur? Eh bien, vous pouvez en prendre ma parole: ce que je viens de vous raconter est la stricte vérité. Cet homme-là est si bête, si bête, vous dis-je, qu'il ne saurait même pas distinguer une page d'Anatole France d'un article de Charles Robillard.

Je dirai plus, monsieur, il ne serait seulement pas fâché de faire la différence entre un cigare de cinquième-sixième classe et ces havanes, ces fameux havanes extra-fins que tient en tout temps à la disposition des connaisseurs votre ami Louis Bisson, rue Notre-Dame, angle de la rue Saint-Gabriel.

## L'anniversaire de Rachel

Les journaux français que nous apporte le dernier courrier sont remplis de souvenirs sur la tragédienne Rachel, dont on célébrerait à Paris l'anniversaire, voilà justement quelques dix jours. Que direz-vous par exemple de cette anecdote:

"Un soir, à Saint-Petersbourg, au cours d'une tournée triomphale, Rachel avait été priée d'assister à une fête donnée en son honneur par les officiers de la garnison. On était alors à la veille de la campagne de Crimée. A un moment donné, échauffé sans doute par de trop copieuses libations, un jeune étourdi, — ayant à peu près le tact, disons, de M. Bruno Nantel — s'oublia jusqu'à exprimer tout haut l'espoir d'aller bientôt avec l'armée russe sabler le champagne à Paris!

"Vraiment! s'exclama Rachel. Mais pardon, Monsieur: du vin de Champagne, nous n'en donnons pas à nos prisonniers."

M. le shérif Lemieux, lui, est plus généreux, puisqu'il se propose, nous dit-on, d'en servir aux siens (de prisonniers), à l'occasion du nouvel an. Espérons qu'il ne manquera pas, pour mettre le comble à ses bienfaits, de leur faire parvenir en même temps quelques-uns de ces intéressants volumes — ouvrages d'histoire, de critique, de littérature, récits de voyage, romans, recueils de vers, etc. — comme il ne s'en trouve que chez notre ami Faribault, le populaire propriétaire de la Librairie Saint-Louis, rue Sainte-Catherine, 288-Est. — Toutes les dernières nouveautés de Paris. Se réclamer de l'Action.

## Documents pour l'Histoire de la Pensée Française au Canada

(Suite de la 1ère page)

mi eux "tous les évêques de la Province ecclésiastique de Montréal".

J'ai en effet mon article sous les yeux. Il parut dans l'Action du 23 décembre 1911, c'est-à-dire plus d'un an et trois mois avant les élections d'avril 1913. Après avoir fait observer que le manque d'air, de lumière et d'horizon physiques agissait sur le moral des étudiants, j'y disais:

"Il y a, à la direction même (de l'Université), des hommes qui le comprennent: le vice-recteur, M. le chanoine Dauth, disait dernièrement, à une séance convoquée, par l'Association Saint-Jean-Baptiste pour la discussion de ce grave problème, que le bon aménagement d'une université moderne exige au moins vingt-cinq arpents de terrain."

Et dans une note marginale: "Bien entendu, je ne parle ici que de la majorité: pour ne nommer, par exemple, que M. le juge Loranger, j'en connais qui comprennent l'infériorité de Laval, et qui la déplorent."

Il ressort de ces citations: 1o Qu'il s'agissait d'un acte administratif, dont les évêques des autres diocèses s'étaient probablement, vu leur éloignement, désintéressés, et que du reste tout catholique pouvait apprécier avec la dernière rigueur;

(A suivre en deuxième page)

LA PLUS ROBUSTE

"ABBOTT-DETROIT"  
RAPIDE — ELEGANTE — CONFORTABLE  
Mécanisme dépassant en précision tout ce qui s'est encore vu jusqu'ici.

## Victor Lévesque

RUE BREBŒUF, 1 à 7  
(Au coin de la rue du Parc-Lafontaine.)  
Téléphone: Saint-Louis 960 et 736.

## La Pâtisserie Française

JOSEPH KERHULU

176 RUE SAINT-DENIS

Tous les jours Thé-Concert  
de 4 h. 30 à 6 h. 30.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Notons en passant cet incident d'un procès qui remonte à quelques semaines déjà — le fameux procès Valade:

"A quatre heures de l'après-midi — nous citons le compte-rendu du *Nationaliste*, — le substitut du procureur-général, Me D.-A. Lafortune, commença sa plaidoirie et, à 5 heures, le juge Cross fit l'exposé des faits, déclarant que la preuve, purement circonstancielle, était plutôt faible, et que les jurés, quoique l'accusation fût de meurtre, pouvaient rendre un verdict d'homicide involontaire.

"Le tribunal, en passant, avertit les jurés de mettre de côté les déclarations de Me D.-A. Lafortune, qui avait dit dans sa plaidoirie que l'accusé, s'il était condamné, pouvait se pourvoir en appel. Cette remarque sur ce qui pouvait arriver fut déclarée complètement illégale. Le juge se contenta de faire un examen de la preuve sans commentaires."

Ce n'est pas la première fois que nous entendons attribuer à Maître Lafortune des erreurs de cette nature — conscientes ou inconscientes, nous l'ignorons. Ce que nous savons très bien, par contre, c'est que ce monsieur, dont le rôle ne devrait consister qu'à faire éclater la vérité quelle qu'elle soit, semble plutôt se faire un point d'honneur d'envoyer à l'échafaud le plus d'accusés possible. Voulez-vous lui faire plaisir, c'est de le féliciter des condamnations qu'il obtient; au contraire vous le verrez se désoler d'un acquittement comme d'un insuccès personnel.

Faut-il s'étonner après cela qu'il fasse des erreurs comme celle que dénonçait au jury, l'autre semaine, M. le juge Cross?

Chaque rédacteur n'est responsable que de ses propres articles.

Les lecteurs de l'Action, qui sont des gens de goût, ne veulent en toute chose que du mieux.

C'EST POURQUOI, POUR LEURS ACHATS DE FOURRURES

A L'OCCASION DES FETES

ils ne voudront pas manquer d'aller faire une visite au fourreur entre tous renommé

**O. NORMANDIN**

257- OUEST RUE SAINT-CATHERINE

En face des nouveaux magasins Scroggie.

RODRIGUE LANGLOIS

LEO DOYON

TRANSACTIONS HONNETES

**LANGLOIS & DOYON**

COURTIERS D'IMMEUBLES

Propriétés de ville et de campagne.  
Spécialité: Echange d'hôtels.

**RUE NOTRE-DAME, 54 EST**

Téléphone: Main 7305.

**Théâtre Canadien - Français**

Semaine du 15 décembre 1913

**L'AERO-PLANE**

GRANDE REVUE PAR JULIEN DAoust

MME BELLA OURLETTE dans LA COMMÈRE

**THEATRE NATIONAL**

Semaine du 15 décembre 1913

**LE REQUIN**

4 Actes

de M. DARIO NICCODEMÌ

**THEATRE DES NOUVEAUTES**

(Direction PIERRE CHRISTE et ARMAND ROBI)

Semaine du 15 décembre 1913

**UNE SCENE DE LA REVUE**

GRANDE REVUE D'ACTUALITÉS CANADIENNES

PLUMES-FONTAINES.—Pour un temps limité, nous offrons au prix uniforme de \$1.25, un choix considérable de Plumes-Fontaines. Modèles se vendant ordinairement depuis \$2.50 à \$5.00. Ces plumes sont en or de 14 carats et nous garantissons qu'elles donneront satisfaction. Sinon elles seront échangées, ou l'argent sera remboursé. Franco sur réception de \$1.25.

**LECOURS & LANCTOT, pharmaciens,**

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal. . .

**Dr L. NOLIN TRUDEAU**

CHIRURGIEN - DENTISTE

389 rue Saint-Denis

Téléphone: Est 3616

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. de soir.

**MORENCY FRÈRES**

DORURES & ENCADREMENTS

346-Est, Rue Sainte-Catherine, 346-Est.

SPECIALITE: Miroirs de style, Cadres et Corniches.

Téléphone: Est 3202.

CONTRAIREMENT AUX PREVISIONS DE L'ÉDITEUR,

## "Nos Amis les Québécois"

ALBUM DE CARICATURES

30 dessins de CHARLES HUARD, adaptés aux moeurs de Québec  
Avec une couverture en couleurs, par CHARLEBOIS.

NE POURRA ETRE MIS en VENTE AUJOURD'HUI. IL PARAITRA DEFINITIVEMENT

**LE SAMEDI 20 DECEMBRE 1913**

SE VENDRA 25 CENTS L'EXEMPLAIRE, DANS TOUS LES DEPOTS

GEORGES BEAUSOLEIL, Président

Téléphone: Main 1415

## BEAUSOLEIL, Limitée

Experts en Immeubles

Siège social de la Banque des Cantons de l'Est, 606

Rue Saint-Jacques, 283